

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
21/02/2025

Date d'affichage
03/03/2025

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt cinq

*Le 26 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : BRIAND Henri, JOUAUX Laëtitia, LAUNAY Chantal, JALLU Yann, ROCHELLE Stéphane, GUIBLIN Aline

ABSENTS : Néant

POUVOIR : JOUAUX Laëtitia donne pouvoir à BERTAUX Delphine, LAUNAY Chantal donne pouvoir à BONDIGUEL Nathalie

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°06-02-2025 – Autorisation de signature de l'avenant n°1 au lot n°1 – Travaux Cour des Savoir Faire

Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 au lot n°1 (désamiantage-démolition) relatif au marché de travaux de la Cour des Savoir Faire.

Il expose que cet avenant présentant une plus-value de 1 600€HT est lié à la découverte dans le jardin de débris amiantés n'ayant pas été répertorié lors du diagnostic. En effet, une partie de ces débris étaient enterrés et donc invisibles avant de débiter les travaux.

Considérant que le retrait et le traitement de ces déchets engendrent un surcout pour la société titulaire du lot n°1 l'avenant a été présenté en vue d'une approbation par le conseil municipal.

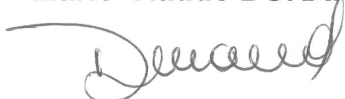
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte de l'avenant présenté et des raisons de celui-ci

Autorise monsieur le Maire à signer l'avenant présenté pour le lot n°1 d'une plus-value de 1 600€HT

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

